

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 13 février au 17 février 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 13 février au 17 février 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 34 500 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
13/02/2017	4.000	79,58	79,42	80,09	318.329	En bourse via Euronext
14/02/2017	8.500	79,89	79,66	80,09	679.034	En bourse via Euronext
15/02/2017	8.000	79,88	79,72	80,10	639.012	En bourse via Euronext
16/02/2017	4.000	79,99	79,78	80,26	319.950	En bourse via Euronext
17/02/2017	10.000	79,47	79,21	80,39	794.736	En bourse via Euronext
Total	34.500	79,74			2.751.061	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Investisseurs & Finances / Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 17 février 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.899.900 actions GBL représentatives de 3,7% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.